AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**221C0218**
FR0013269123-FS0064

27 janvier 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**RUBIS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 janvier 2021, la société Wellington Management Group LLP (280 Congress Street, Boston, MA, 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 janvier 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société RUBIS et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 5 124 040 actions RUBIS représentant autant de droits de vote, soit 4,94% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions RUBIS sur le marché.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir 6 734 actions RUBIS[2] (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de contrats d'« *equity swap* » portant sur autant d'actions RUBIS à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 15 mai 2023.

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 103 630 677 actions (dont 5 188 actions de préférence sans droit de vote) représentant 103 625 489 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Sur la base d'un delta de 1.